

L'industrie pharma veut faire interdire une campagne contre la pub pour les médicaments

■ Décision en référé ce mercredi sur la “pub antipub” de Solidararis.

C'est l'histoire de l'arroseur arrosé. Solidararis, la mutualité socialiste, a lancé le 5 juin une campagne et une pétition visant à interdire la pub pour les médicaments en vente libre. “Elle incite au recours systématique aux médicaments et en banalise la consommation”, regrette-t-elle. A cette fin, elle a réalisé 8 capsules de fausses pubs dénonçant et parodiant ces publicités qui vantent, ici un sirop antitussif, là une pommade “miracle”.

Procédure en urgence

La première capsule sur la diarrhée et les médicaments “Instant magique” n'a pas du tout plu à l'association belge qui regroupe les entreprises de l'industrie de médicaments non soumis à prescriptions (Bachi). Après avoir lâché un communiqué de presse sommant la mutuelle d'arrêter sa campagne de “dénigrement”, elle l'attaque en justice dans le cadre d'une procédure en référé. En urgence donc, ce mercredi 20 juin, Solidararis et Bachi

croiseront leurs arguments pour que soit interdite – ou non – cette campagne.

Les médicaments, produits pas comme les autres

Pour Solidararis, “la publicité pour les médicaments devrait être interdite parce que ce ne sont pas des produits comme les autres. Malheureusement ce n'est pas le cas! Et comme la réglementation n'est pas stricte, elles font passer des messages souvent peu nuancés et parfois trompeurs. En insistant par exemple sur les effets bénéfiques et en taisant – ou presque – les effets secondaires...”

Bachi n'apprécie pas: “Faire circuler des faux spots ‘fake news’ publicitaires mettant en scène des médicaments imaginaires mais contenant des messages mensongers est hautement préjudiciable à l'image de l'industrie pharmaceutique et aux médicaments que cette dernière commercialise! Nous nous opposons clairement à cette campagne mensongère qui aura des conséquences très importantes sur la confiance que les patients ont dans les médicaments.”

La suite ce mercredi au tribunal.

T.Bo

→ Vidéo sur lalibre.be. Lire aussi “Faut-il supprimer la pub pour les médicaments?” pp.44-45.

Interdire la publicité pour les médicaments ?



Non

■ La publicité doit rester une source d'informations pour le consommateur. A côté, la Belgique offre un cumul de sécurité unique en Europe : des législations sur la publicité, sur les allégations de santé et sur la distribution où tout passe par le pharmacien.



Marc Gryseels

Adm.-dél. de Bachi (association des entreprises de l'industrie de médicaments en vente libre).

L'association de consommateurs Test-Achats (en 2016) et la mutualité socialiste Solidaris (via sa campagne controversée 2018) demandent l'interdiction de la publicité pour tous les médicaments en vente libre (c'est déjà le cas pour les médicaments vendus sur ordonnance). Votre réaction ? Notre association belge qui regroupe les entreprises de l'industrie de médicaments en vente libre et des produits de santé vendus en pharmacie pense que c'est complètement hors de propos. Un médicament en vente libre nécessite justement qu'un consommateur puisse avoir accès à de l'information et au produit. Le problème est de confondre publicité dans son sens négatif et dans son sens positif. La publicité reste une source d'informations et une manière d'informer sur le produit vers le consommateur. S'il n'y avait pas publicité, il n'y aurait pas de concurrence. Il faut bien connaître les différentes possibilités qui existent. C'est donc positif pour le consommateur, si la publicité est bien faite.

C'est quoi une publicité bien faite pour un médicament ?

C'est une publicité qui reste dans le cadre défini légalement. On ne peut pas dire tout et n'importe quoi. Et l'industrie qui met des médicaments sur le marché doit faire autoriser ces publicités.

Que pensez-vous de la campagne de Solidaris (voir en page 9) ?

Je suis surpris par ces attaques. La Belgique est le pays d'Europe parmi les plus stricts. La publicité est réglementée par arrêté royal et contrôlée par l'Agence du médicament de manière très encadrée. La Commission de la publicité, qui approuve toute publicité avant utilisation et donne son avis et ses recommandations à notre ministre, est composée de divers experts. Une partie importante des sièges de cette commission est occupée par les mutuelles. Par conséquent, critiquer les publicités accordées équivaut à remettre en cause les décisions de cette commission et ce, malgré la présence des mutualités socialistes.

Autre point peu compréhensible, en Belgique, la distribution des médicaments est uniquement

possible en pharmacie. En Europe, nous avons donc le circuit de vente le mieux sécurisé par les professionnels de la santé que sont les pharmaciens. Leur rôle central pour le bon usage est ici une garantie. Les mutualités socialistes n'auraient-elles donc pas confiance en nos professionnels de la santé ? Les mutualités ont pourtant des pharmacies dans leur structure. Je ne comprends pas. C'est ahurissant.

Test-Achats relève que l'efficacité présentée dans certaines pubs pour des sirops antitussifs ou des pommades contre les douleurs dorsales n'est pas prouvée scientifiquement. C'est un autre problème. Effectivement. C'est parce que les normes des études cliniques ont changé au cours des années. Ainsi, les études réalisées dans les années 60 ne sont plus recevables et les scientifiques d'aujourd'hui les mettent à la poubelle. Pour des produits qui sont sur le marché depuis 50 ans, on devrait relancer des études dans les nouvelles normes pour que les scientifiques les reconnaissent de nouveau. Ce serait des engagements financiers colossaux pour finalement démontrer ce qu'on sait déjà. Difficile.

La publicité ne masque-t-elle pas les effets secondaires ?

Ce point doit être pris en considération. Mais il est résolu en Belgique parce que nous sommes obligés de mettre les mentions légales qui font état de la lecture de la notice et du fait qu'il faut visiter son médecin avant d'utiliser le produit en question. Je rappelle aussi que comme ils ne sont vendus qu'en pharmacie, les conseils de bonne utilisation sont donnés par le pharmacien.

Pour vous, les médicaments sont-ils des produits de consommation comme les autres ?

Si un consommateur en a besoin, pourquoi le médicament ne pourrait-il pas être un produit de consommation ? Il faut juste éviter qu'il devienne un produit de surconsommation. Mais là aussi, le pharmacien veille.

Entretien : Thierry Boutte